

REGLEMENT ET RESERVATION

VIDE GRENIER DE L'AMICALE DU PERSONNEL HOSPITALIER LE 13 SEPTEMBRE 2026

Réservation d'un emplacement : formulaire dûment rempli à transmettre, accompagné de votre règlement et la copie recto/verso de votre carte d'identité, par courrier ou à déposer à l'adresse suivante :

Centre hospitalier, 3 avenue Caylet
APH / ORL / Arjac Chantal
12 200 Villefranche de Rouergue.

A retourner : impérativement avant le 01 Septembre 2026.

Nom et prénom

.....

Carte d'identité n° Délivrée le : Lieu :

Adresse :

CP : Ville :

Portable : Adresse Mail :



- Aucune réservation ne sera validée sans le paiement des emplacements, ainsi que les informations demandées.
- Lieu de la manifestation : Le foirail, avenue du 8 Mai à Villefranche de Rouergue. Les véhicules devront être déplacés après l'installation des stands, avant l'ouverture au public.
- Accès à partir de 6h30. Les emplacements sont donnés dans l'ordre d'arrivée des exposants.
- Aucun départ des exposants ne sera autorisé avant 16h, par mesure de sécurité et respect du public.
- L'emplacement sera ensuite complètement débarrassé et propre (sacs poubelles sur demande)
- **ANNULATION** : - Si l'annulation pure et simple est décidée par l'organisateur, tout exposant sera remboursé du montant de sa réservation.
 - - Si cependant, l'exposant décide de ne pas se présenter ou ne se désiste pas 15 jours avant la date, aucun remboursement ne lui sera accordé.

Je soussigné(e).....

déclare sur

l'honneur :

Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal), et m'engage à respecter le présent règlement d'inscription.

A....., le

Signature :